



Caen, le 4 février 2019

## Réponses aux Questions du Syndicat CGT

Réunion DP du 4 février 2019

La Direction était représentée par Rémy ROVELET, responsable du service Relations Sociales et qualité de vie au travail et Christophe BIRETTE, Directeur territorial 27-61

---

### HOROQUARTZ

Depuis plusieurs mois et de plus en plus fréquemment les badgeages ne sont pas pris en compte ou "en mémoire". Que se passe-t-il avec cet outil, pourquoi de si nombreuses anomalies ?

Selon la Direction, qui en a connaissance, ces anomalies qui durent depuis plusieurs mois sont régularisées automatiquement 24 h après. Cependant, les élus DP CGT lui informent que certain(e)s collègues doivent vérifier leur compteur et faire des auto-déclaratifs.

La Direction nous précise qu'il s'agit d'un problème national et la DSI travaille actuellement sur le sujet. Il faut continuer à badger ....

## TICKET RESTAURANT

**Un agent en formation e.learning matin ou après-midi bénéficie-t-il d'un ticket restaurant ?**

**Si oui comment doit-il être codifié dans horoquartz pour le conserver ?**

**Cette journée ouvre bien droit à l'obtention d'un ticket restaurant. L'agent doit uniquement déclarer sa demi-journée en formation.**

**Cette codification créera une anomalie au niveau du service RH et qui permettra son attribution.**

## APPUI AU RESEAU

**Pouvez-vous nous rappeler dans quelles circonstances le service réglementaire peut être amené à se déplacer en agence ? Les agences peuvent-elles, comme cela a déjà été fait, demander une intervention sur une thématique particulière ? Si oui, nous ne comprenons pas la fin de non-recevoir à la demande formulée par les agences du bassin de Cherbourg sur la thématique de la "disponibilité secteur public" (demande datant depuis plusieurs mois et restée sans suite alors que des dates avaient été déterminées).**

**La Direction nous informe que les demandes d'interventions doivent être faites auprès de la responsable du service OFFRE DE SERVICE, qui jugera de leur pertinence. Cette dernière décidera si oui ou non la demande est recevable.**

**Pour les élus DP CGT, cette organisation est déplorable car si les agents du terrain font une demande c'est qu'il y a un réel besoin. Comment peut-on décider si une demande est recevable ou pas sans, au moins, une rencontre avec les agents ?**

**Cependant, nous avons quand même obtenu gain de cause pour la demande des collègues cherbourgeois.... Leur requête est en cours...**

## RENDEZ-VOUS MEDICAL SPECIALISTE

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2019, le temps d'absence pour rendez-vous avec un spécialiste n'est plus validé par la Direction. Cependant, un agent ayant une reconnaissance TH et n'ayant pas le choix de la date de rendez-vous est-il aussi concerné par ce changement ?

Bonne nouvelle, la Direction nous informe qu'il n'y aura pas de modification de cet usage pour tous les agents. Mais elle nous rappelle qu'il est favorable de fixer les rendez-vous en dehors des plages fixes...

Les élus DP rappellent aussi à la Direction que les agents ne sont pas maîtres des plannings des spécialistes...

## ESA

La Direction peut-elle nous indiquer ou trouver la note sur l'ESA et la notion d'entretien obligatoire celle-ci est-elle régionale ou nationale ?

La Direction nous précise qu'il n'y a pas de note régionale ou nationale. L'entretien ESA est obligatoire car il s'agit d'un entretien managérial.

## SIRHUS

La Direction peut-elle nous préciser comment un agent en cdd qui vient de terminer son contrat peut-il candidater? A-t-il accès à la BDE et SIRHUS?

Un agent en cdd qui a fini son contrat n'a plus accès à la BDE et à sirhus par conséquent il ne peut pas candidater sur les postes internes. La Direction fait référence à la note 2018-34 sur la mobilité interne qui précise les modalités de candidature pour les ex-cdd. En effet, les CDD sortants peuvent uniquement postuler sur les postes diffusés en externe sur le portail de recrutement de pôle emploi.

Avant une liste des postes à pourvoir était systématiquement envoyée aux personnes ayant eu un contrat à pôle emploi.  
**MAIS CA C'ETAIT AVANT.....**

## ADD

Les agents travaillent sur des groupes de travail Agence de Demain depuis des mois, choisissent le design, les couleurs, les meubles etc...

toutes les semaines ont leur demande de reporter leurs idées. Alors qu'au final nous trouvons sur internet le cabinet de design qui, suite à un appel d'offre de pôle emploi, indique avoir « repensé l'agence de demain ». <http://www.sismodesign.com/fr/repenser-lagence-de-demain/> . Où est l'intérêt de faire travailler les agents si tout est bouclé d'avance ?

La Direction précise que la DG travaille bien avec la société « sismodesign » mais juste pour élaborer un modèle d'agence. En ce qui concerne les 5 et bientôt 6 agences sélectionnées, la configuration se fera avec la collaboration des agents volontaires dans les groupes de travail déjà en place. Elle rappelle bien que les groupes de travail ont bien leurs idées à mener.

Donc, en clair, pas de panique pour les collègues qui ont déjà contribués : vos idées vont être entendues mais surement pas retenues !!

## FORMATION

Dans un contexte de politique de développement durable, et d'organisation des déplacements, quels critères sont retenus pour l'achat de formations notamment lorsque l'implantation des organismes est hors aggro et présente des difficultés d'accès sans transports en commun ? Ceci semble paradoxal...

La Direction est consciente que toutes les actions de formation ne peuvent répondre à l'ensemble des critères notamment sur la mobilité des demandeurs d'emploi. Cependant, elle affirme essayer de mettre en place des moyens pour contrer ces freins périphériques en nous donnant l'exemple du budget section 3. Cette section permet de financer tout ce qui est AFC, AFPR, AIF... mais aussi les « 5 % » qui permet de financer des projets un peu particulier (ex : location de bus ....)

La prochaine réunion préparation DP de  est prévue le 14 mars 2019

(Merci de nous transmettre vos questions avant cette date pour la réunion DP le 21 mars 2019)

## Collège 1

### Titulaires



**Ludovic LEFEBVRE**  
*Saint-Lô*



**Emilienne BADU**  
*Honfleur*



**Mathilde LE POUCHIN**  
*Mondeville*



**Stéphanie GENDREL**  
*Cherbourg La Noé*



**Elisabeth ROMARY**  
*Caen Fresnel*

### Suppléants

## Collège 2 titulaire



**Claude LEFEBVRE**  
*Bayeux*



*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contactez  
les militants ou imprimez l'exemplaire du bulletin  
d'adhésion que nous vous proposons ci-dessous.*



**Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie  
Année 2 0 1 9**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Site, Service, Unité : .....

Tel : ..... E-Mail : .....@ .....

A retourner auprès du militant de votre choix